

avec plaisir, mais dès qu'il en commença l'étude, son embarras devint très grand. Il ne s'agissait pas là de faire un pendant à Brid'oison, mais comment arriver à l'intérêt, à l'émotion, en restant toujours dans le comique? Enfin, un jour, il arrive tout triomphant à la répétition. Je tiens mon rôle! me dit-il. Je vais faire porter le bégaiement seulement sur deux consonnes, le *t* et le *d*. Grâce à ce moyen que m'ont suggéré mes études récentes sur les bégues, je me délivre de la préoccupation insupportable où m'aurait jeté la nécessité de bégayer toujours, je débarrasse le rôle de la monotonie d'un défaut répandu partout, et je ne garde de cette imperfection que juste ce qu'il faut pour donner du piquant et du comique à ma diction. Seulement, ajouta-t-il gaiement, vous voilà un supplément de travail, mon cher auteur; il faut enrichir mon rôle de quelques *d* et de quelques *t* de plus. Je vous indiquerai les passages où j'en aurai besoin. Ainsi fut fait et le sucrés répondit pleinement à son attente. Je ne crois pas que cet artiste si éminent compte de création plus originale.

Le bégaiement organique est-il curable? J'en doute. La médecine a fait beaucoup d'essais; je n'ai pas vu de véritables réussites. Des atténuations passagères, des intermittences, des apparences de guérison....., mais une guérison réelle? non. Certains spécialistes ont fait attacher dans les journaux le nombre de leurs cures merveilleuses. Voici un fait dont j'ai été le témoin. Je me trouvais un jour, dans ma jeunesse, à un bal donné par un médecin célèbre par cette spécialité.

—Monsieur, dis-je à un de mes voisins, voulez-vous me faire vis-à-vis pour la contredanse?

—Vo-o-olontiers, monsieur.

—Ah! un bégue! me dis-je.

On passe des rafraîchissements.

—Monsieur, dis-je à un autre jeune homme, voudriez-vous me passer une glace?

—V... v.... v.... oici!

Ah! un second bégue!....

Je me trouve en face d'un de mes anciens camarades de collège.

—Ah! ah! c'est toi..., me dit-il! Te te...ra...ra...ra... rappelles-tu comme je bé...bé...bé... gayais au collège!

—Oui.

—Hé bien... je suis venu... trouver M. Co... co...co... lombat (c'était notre amphitryon) et depuis ce moment, je suis... tout à fait gué... gué... gué... ri!

Ce souvenir m'a toujours rendu un peu incrédule à l'endroit des bégayeurs qui ne bégaièrent plus.

Reste enfin, pour achever ce qui regarde la lecture comme art matériel, à nous occuper de la ponctuation. On ponctue avec les paroles, comme on ponctue avec la plume, et en voici une preuve en action.

Un jour M. Samson voit arriver chez lui comme élève un jeune homme assez satisfait de lui-même.

—Vous désirez prendre des leçons de lecture, monsieur?

—Oui, monsieur.

—Vous êtes-vous déjà exercé à lire tout haut?

—Oui, monsieur, j'ai récité beaucoup de scènes de Corneille et de Molière.

—Devant tout le monde?...

—Oui, monsieur.

—Avec succès?

—Oui, monsieur.

—Veuillez prendre dans ce volume de Lafontaine la fable *Le Chêne et le Roseau*. L'élève commença:

Le chêne un jour, dit au roseau...

—Très bien! monsieur, vous ne savez pas lire!

—Je le crois, monsieur, reprit l'élève un peu piqué, puisque je viens réclamer vos conseils, mais je ne comprends pas comment, sur un seul vers...

—Veuillez le recommencer?

Il recommença:

Le chêne un jour, dit au roseau...

—J'avais bien vu que vous ne saviez pas lire.

—Mais...

—Mais, reprit M. Samson avec flegme, est-ce que l'adverbe se joint au substantif au lieu de se joindre au verbe? Est-ce qu'il y a des chênes qui s'appellent un jour? Non; hé bien, alors, pourquoi lisez-vous, le chêne un jour, dit au roseau... lisez donc, le chêne, virgule, un jour, dit au roseau.

—C'est pourtant vrai! s'écria le jeune homme stupéfait.

—Si vrai, reprit son maître avec la même tranquillité, que je viens de vous apprendre une des règles les plus importantes de la lecture à haute voix, l'art de la ponctuation.

—Comment, monsieur, on ponctue en lisant!

—Eh! sans doute! tel silence indique un point; tel demi-silence, une virgule; tel accent un point d'interrogation, et une partie de la clarté, de l'intérêt même du récit, dépend de cette habile distribution des virgules et des points, que le lecteur indique sans les nommer, et que l'auditeur entend sans qu'on les lui nomme.

La ponctuation écrite variant, à chaque siècle, la ponctuation parlée doit varier de même. Supposez qu'un poète tragique trouvât aujourd'hui le: "*Qu'il mourût!*" de Corneille... il mettrait au bout un immense point d'exclamation, et peut-être deux. Qu'a mis Corneille? Une virgule. Cette virgule en dit beaucoup. Elle indique que dans l'esprit de Corneille ce mot n'était nullement un mot à grand fracas, mais un cri involontaire à l'instant corrigé par le second vers que Voltaire trouve faible parce qu'il n'en a pas senti la délicatesse exquise! C'est le Romain qui s'écrie: Qu'il mourût! C'est le père qui ajoute: "Ou qu'un beau désespoir au moins le secourût!"

Les petits points sont d'invention moderne. Vous n'en trouverez pas un seul exemple dans le dix-septième siècle ni dans le dix-huitième siècle. Ils s'emploient surtout dans les œuvres dramatiques. Scribe est un des grands inventeurs des petits points. Ils répondent à ce qu'il y a, dans l'action de ses pièces, de précipité, d'agité, de fiévreux; c'est la ponctuation d'un homme que l'action presse, que le mouvement emporte, qui n'a pas le temps de tout dire; c'est la ponctuation du sous-entendu. Ponctuer ainsi en lisant est d'une très-grande difficulté, et on n'y arrive pas sans un grand travail.

Vous voyez que je ne vous ai pas trompés en vous disant que la lecture était un art, et que cet art avait des règles précises, puisque nous en avons trouvé pour l'émission de la voix, pour la respiration, pour la prononciation, pour l'articulation et pour la ponctuation; c'est-à-dire pour tout ce qui regarde la partie matérielle de l'art de la lecture, le mécanisme.

Passons maintenant à la partie intellectuelle.

E. LECORVÉ.

(à continuer)

BULLETINS

Les bibliothèques publiques aux Etats-Unis

(Suite)

Aux Etats-Unis, comme partout, on distingue plusieurs espèces de bibliothèques: d'abord les bibliothèques spécialement consacrées à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, telles que les bibliothèques scolaires annexées aux écoles ou du moins établies dans les localités où existent des écoles; les bibliothèques de collèges et celles d'universités. A ces dernières, on peut rattacher les bibliothèques